

Procès-Verbal

Conseil d'établissement de l'école Saint-Ambroise
Mercredi 29 avril 2020
CÉ en visio-conférence

Présences :

Geneviève Bergeron	Geneviève Denis
Dominique Tessier	Delphine Racette
Julie Tétreault	Marco Almeida
Benjamin Palmer	Catherine Boucher
Marion Quesson	Anne-Marie Sénécal
Jean-Philippe Renaud	Marie-Anne Alepin
Lucie Fortin	Danny Legault
Pierre-Luc Beaudoin (secrétaire)	

-
1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée à 19 h 07
 2. Adoption de l'ordre du jour
Proposé par Genevieve Bergeron,
Secondé par Dominique Tessier
 3. Points de discussion, d'approbation ou d'adoption
 1. Résolution CÉ (Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires) – suivi
Explication de la direction : Un nouveau modèle de gouvernance scolaire est mis en place. Le territoire du centre de service est divisé en 5. L'école fait partie du territoire sud. Mise en place d'un conseil d'administration au centre de service: parents, élève, membre du personnel et un citoyen pour mettre à contribution son expertise et sa connaissance du milieu.
La résolution a été discuté, proposé et adoptée par courriel le 30 mars 2020.
 2. Budget (dépôt)
Voir document en pièce jointe. Explications sommaires de la direction.
Proposé par : Marion Quesson
Secondé par : Delphine Racette

Fond 4: les dons vont rester dans le fond 4 pour être utilisé par les étudiants dans les années prochaines. Tous les paiements des parents seront remboursés aux parents pour ce qui a attiré au camp d'anglais ou le voyage à Québec.

Le budget va bien, en grande partie parce qu'il y a eu très peu de dépenses pendant 2 mois. C'est aussi pourquoi il n'y a pas de tableau des entrées et sorties aujourd'hui.

Y aura-t-il des budgets débloquées pour aménager le retour à l'école en mai? Pour le moment, aucun budget supplémentaire n'est annoncé. Toutes les dépenses reliées à la COVID-19 sont noté et rapporté à la CSDM, laquelle entrera en négociation avec le ministère par la suite.

4. Informations

4.1 Du service de garde

- Inscriptions retardées en raison de la pandémie. Il n'est pas possible d'effectuer les inscriptions via Mozaïk. La date d'inscription n'est pas connue. Les frais du mois de mars déjà payés seront crédités aux parents.

4.2 De la direction

- Organisation scolaire

L'an prochain on prévoit 18 classes régulières et 7 classes spécialisées TSA.

Le scénario retenu par l'organisation scolaire est :

3 classes préscolaire, 2 classes 1^e année, 2 classes 2^e année, 1 classe combinée 1-2, 2 classes 3^e, 2 classes de 4^e, 1 classe combinée 4-5, 3 classes de 6^e année.

Anglais intensif en 6^e année : 2 modèles de service. 2 classes en alternance aux 2 semaines (anglais-français) et 1 classe en alternance 5 mois-5 mois.

L'objectif : mieux répondre aux besoins des élèves (créer un lien avec enseignant, donner du temps, appartenance) et on espère + de stabilité au niveau du personnel.

Plusieurs questionnements des parents. Il s'agit d'un modèle qui sera vécu l'an prochain et il sera analysé en mars. Il y aura un seul camp d'anglais pour tout le monde à la fin tout de même. L'avantage d'avoir le français pour la 2e partie de l'année est que le français est plus frais en mémoire en vue du passage vers le secondaire

Examens d'anglais: l'évaluation ministérielle sera à la fin du 5 mois (autour de janvier) d'anglais intensif pour les élèves qui seront dans ce groupe.

- Plan d'effectifs

Présentation de la direction (voir document)

- 3 orthopédagogues
- 1,6 psychoéducation
- 1 orthophoniste
- 2 TES
- 0,2 psychologue (1 jour)
- 2 secrétaires
- 2,4 concierges
- 2 directions

Questionnements des parents quant aux ajustements en début d'année : Il est impossible au début de l'année scolaire de diminuer les effectifs. Et même s'il y a des besoins. Par exemple pour des psychologues en plus en raison de la pandémie, le budget alloué ne nous permet pas d'engager plus de personnels. À moins que le ministère donne une enveloppe spéciale.

- Calendrier (dépôt)

Le calendrier sera modifié en raison de l'annulation du colloque de l'Alliance. Il sera proposé lors d'un autre CE.

Pierre-Luc porte le commentaire qu'il y a beaucoup de jours pédagogique en début d'année rendant la prise d'une routine difficile. Réponse: certains sont imposés par la CDSM, d'autres sont alignés avec des activités comme la rencontre avec les parents.

Proposition du mercredi 9 septembre pour l'assemblée générale.

Proposé par Dominic Tessier.

Secondé par Marco Almeida

- Suivi en temps de confinement

Obligation de suivre les directives de la santé publique

Directives viennent du ministre

CÉ virtuel

La matière scolaire sera seulement de la consolidation, il n'y aura pas de nouvelle matière enseignée. Pas de charge de travail supplémentaire pour les concierges. Si tous les élèves reviennent, on aura besoin de 8 classes supplémentaires. On peut les loger à l'école. Le support à la maison sera plus léger de la part des professeurs parce que leur focus sera sur la classe en personne. Ils/elles vont communiquer leur plan d'enseignement aux parents d'élèves à la maison. Il n'y aura plus de déplacement entre les classes (musique, anglais). Plus de bibliothèque. On poursuit l'anglais intensif afin d'ancrer les apprentissages qui sont déjà là.

Marco aimerait une rencontre virtuelle quelque jour après la réouverture de l'école pour aider à la communication des directives suite au retour en classe. Geneviève Bergeron et Marco Almeida propose qu'on essaye d'intégrer les élèves qui resteront à la maison via FaceTime ou Zoom, pas toute la journée bien sûr. L'idée sera communiqué aux professeurs par Geneviève Cadieux. Jean-Philippe Renaud et Benjamin Palmer se questionnent sur pourquoi est-ce qu'on fait seulement de la révision et non pas plus comme il se fait déjà au privé ou ailleurs. Est-ce que les parents recevront de l'information de la CSDM pour aider les parents à faire un choix éclairé? Est-ce que les parents peuvent changer d'idée après le 19 mai? 1 semaine d'avance d'avis requis.

4.3 Du/de la président(e)

Marie-Anne Alepin explique qu'il n'y a pas eu de Comité de parents depuis 2 mois. Le prochain sera une rencontre virtuelle le 5 mai. Elle note qu'il y a plusieurs éléments d'information à donner mais que ce n'est pas le moment de le faire dans ce CÉ virtuel urgent. Mais au moins elle explique que le Comité de Parents de la CSDM a pris la décision de se désaffilier de la FCPQ (Fédération des comités parents du Québec) suite à un bris de confiance.

4.4 Des membres

Aucun point.

5. Levée de l'assemblée à 20 h 34.

Proposé Dominique Tessier
Secondé par Geneviève Bergeron.

Marie-Anne Alepin (présidente)

Geneviève Cadieux (directrice)